



Forum International de l'Éducation Physique et du Sport

International Forum of Physical Education and Sport

Coordonnateur : Christian Couturier
christian.couturier@snepfusu.net

Projet soutenu par la Mairie de Paris et la commission nationale française pour l'UNESCO

2005 : Année internationale du sport et de l'éducation physique

L'assemblée générale de l'ONU a adopté en 2003 une résolution déclarant l'année 2005 Année internationale du sport et de l'éducation physique. L'année 2004 avait été choisie par l'Union Européenne comme « Année européenne de l'éducation par le sport ». Ces décisions, consécutives, qui mettent en avant l'éducation physique et le sport, ne sont pas le fruit du hasard.

Elles reposent sur des analyses qui rejoignent les nôtres, et mettent en évidence plusieurs faits inquiétants :

- dans les systèmes éducatifs de nombreux pays, l'éducation physique et le sport sont marginalisés, alors même qu'ils constituent un vecteur privilégié de développement de soi et d'acquisitions de valeurs ;
- les sportifs, et en particulier les plus jeunes, sont exposés à des dangers qui peuvent entraver leur développement harmonieux, voire nuire à leur santé, à cause de la marchandisation et de la médiatisation croissantes du phénomène sportif ;
- il n'existe pas à l'échelle internationale de coordination probante des forces humanistes qui pourraient proposer une alternative à ces constats douloureux ;
- la reconnaissance des apports de l'éducation physique et du sport pour la santé publique (lutte contre la sédentarité, les maladies cardio-vasculaires...) et pour l'acquisition d'une citoyenneté active reste faible, même dans les pays riches, et n'induit pas de politique volontariste en terme de développement.

Il ne s'agit-là que de quelques exemples qui sont plus longuement développés dans la résolution de l'ONU.

Notre organisation, confrontée d'une part à la baisse des recrutements des enseignants d'EPS, au risque de marginalisation de l'éducation physique dans une réforme en cours et d'autre part à la perspective de Jeux Olympiques organisés dans notre capitale, souhaite créer les conditions d'un large débat autour **du sport, de l'École et de l'éducation physique**. Au-delà des réflexions, il s'agit également de créer une dynamique de rassemblement de tous ceux qui se retrouvent pour promouvoir l'éducation physique et un sport humaniste. A l'échelle internationale, il s'agira de confronter les expériences et d'étudier les coopérations possibles, en faveur du sport comme de l'éducation physique, en particulier entre les pays du Nord et ceux du Sud.

L'éducation est primordiale pour jeter les bases d'un sport humaniste, personne ne doit en être exclu !

Un rassemblement d'un nouveau genre

Jusqu'à présent, nous avons organisé des colloques. Le dernier « quelle activité professionnelle pour la réussite de tous » s'est tenu en 2000. Celui ouvert sur l'étranger et sur l'Europe en particulier « France-Europe, quels contenus pour l'EPS de demain ? » s'est tenu à la Sorbonne en 1992.

L'ampleur de la réflexion à mener nous impose aujourd'hui d'avoir une autre ambition : un grand forum dans lequel chacun pourra suivre des conférences, des tables rondes et des témoignages, mais aussi s'exprimer.

Dans cette perspective, nous souhaitons développer une politique de partenariat et de soutiens au projet et rassembler tous les acteurs intéressés par les questions des politiques scolaires et sportives. Soutiens au 20/06/2005 :

- [Le Centre EPS et Société](#)
- [Mairie de Paris](#)
- [UNESCO](#)
- [EUPEA](#) (european physical education association)
- [ANS](#) (assises nationales du sport)
- [CNOSF](#) (comité national olympique et sportif français)
- [AEEPS](#) (association des enseignants d'éducation physique et sportive)
- GDNS (groupement national des directeurs de SUAPS)
- [Revue EPS](#)
- [FSGT](#) (Fédération sportive et gymnique du travail)
- [FRANCAS](#) (Fédération nationale des Francas)
- [CEMEA](#) (Centre d'entraînement aux méthodes de pédagogie active)
- [FFSU](#) (Fédération française du sport universitaire)
- [USEP](#) (Union sportive de l'enseignement du premier degré)
- [Ligue de l'enseignement](#)
- [GFEN](#) (Groupe français d'éducation nouvelle)
- [PEEP](#) (Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public)
- [Sport sans frontière](#)
- [AFRAPS](#) (association francophone pour la recherche en APS)
- [ACAPS](#) (association des chercheurs en APS)

Étudier de près la place et le rôle du sport dans la société contemporaine

Depuis une bonne trentaine d'années, l'analyse du sport en tant que phénomène culturel et social stagne. Bornées par la critique radicale ou par l'approche angélique du phénomène, les réflexions actuelles nous écartent trop souvent de la complexité et des contradictions qui le caractérisent aujourd'hui.

Or s'il est reconnu que le sport est un « fait social total », il nous faut, en tant qu'éducateurs, travailler à son devenir.

Nombre de questions sont ainsi en suspens. Aborder uniquement le dopage, l'argent et le rôle de médias ne suffit pas : *(liste non exhaustive mais qui offre déjà de quoi alimenter notre futur forum)*

La signification du sport.

A quoi sert le sport ? Pourquoi existe-t-il avec une telle prégnance et une telle constance dans notre histoire. Il nous faudra étudier les ruptures et les continuités qui le travaillent. Quels besoins ont les femmes et les hommes de « jouer », de se jouer, de s'éprouver physiquement ?

Quel(s) sport(s) ?

Y a-t-il un sport ou des sports ? Parlons-nous toujours de la même chose lorsque nous utilisons ce mot ? Quelle est la nature du processus qui conduit au développement historique des pratiques physiques et sportives ? Le sport des « riches » est-il de même nature que celui des « pauvres » ? Nous devons aller plus loin dans les définitions, dans l'usage des mots. Des éléments statistiques (INSEE, INSEP...) doivent nous permettre de mieux saisir la diversité des réalités.

Sport et mondialisation

Quel est son véritable poids politique et économique dans les différentes nations ? Pouvons-nous élucider ses rapports avec ce qui pourrait être perçu comme universel (le jeu comme mode de relation particulier au monde et aux autres, la compétition, l'effort, le plaisir...) et particulier (culture et pratiques nationales et régionales, mode d'organisation...). Enfin le sport mondialisé ne peut que nous interroger sur les rapports Nord/Sud, les relations entre pays pauvres et riches et, à l'intérieur de chaque pays, sur les inégalités sociales dans l'accès aux pratiques physiques.

Un autre sport ?

Nombre d'humanistes appellent aujourd'hui de leurs vœux un « autre sport » plus en phase avec les valeurs démocratiques et émancipatrices. Cet autre sport peut-il s'imaginer, doit-il se décréter ou se construire ? Des pratiques, des formes de pratiques émergent qu'il faut observer : des compétitions qui n'excluent pas, des entraînements non finalisés par la seule haute performance, des rencontres sur le mode convivial qui restent exigeantes... par exemple, très concrètement : la femme est-elle l'avenir du sport ? Les pratiques « sauvages » ou spontanées peuvent-elles garder leurs valeurs une fois institutionnalisées ? Le handisport ne nous ouvre-t-il pas d'autres horizons : quelles rencontres avec la pratique des « valides » ? La place et la réalité du sport scolaire, le rôle des fédérations affinitaires... Bref quel avenir pour le sport ?

Quels personnels, quels éducateurs ?

Le sport, pour évoluer, doit pouvoir se reposer sur des femmes et des hommes aux missions clairement définies, bien formés et bien rétribués. La « privatisation » et la marchandisation du sport ne sont-elles pas aujourd'hui des obstacles à la réalisation de ces objectifs ? La présence de l'Etat et des services publics n'est-elle pas, dans ce domaine, nécessaire et fondamental ?

Une école ambitieuse ou minimaliste ?

Les travaux déjà anciens sur l'institution scolaire lui conféraient un rôle essentiellement « reproducteur ». L'analyse de la situation française révèle une démocratisation réelle et simultanément le maintient voire l'accroissement des ségrégations.

Une conviction s'impose : **l'accès au savoir est libérateur et émancipateur**. Il semble donc normal pour quiconque souhaite l'émancipation de tous, l'accès à un regard critique sur le monde, d'avoir l'ambition du plus haut niveau de formation pour tous et non du seul minimum pour chacun.

Dans ce cadre il nous faut, non pas rester sur des slogans généreux, mais réfléchir de près à au moins plusieurs axes déterminants :

- **Que devons-nous sélectionner dans notre patrimoine culturel, que retenir des pratiques nouvelles** pour transmettre aux générations futures ce qui semble le plus formateur, le plus signifiant, le plus porteur d'humanité ?

- **Comment le transmettre ?** Cette question pose évidemment le problème des rapports entre culture/culture commune/culture scolaire mais surtout la grande question soigneusement « oubliée » par tous les rapports qui ont vu jour depuis une vingtaine d'années : celle de l'apprentissage, du rapport des jeunes à l'acte d'apprendre, aux conditions à réunir pour favoriser la réussite de tous aux contenus incontournables... Les rapports nationaux et internationaux se centrent toujours sur les structures, sur le quantitatif sans jamais se préoccuper de cette question essentielle : **comment penser un enseignement de masse, de qualité pour tous ?** Cela pose en arrière plan la question sociale et politique déterminante de l'ambition qu'a la société à l'égard de ceux en particulier qui n'en ont pas spontanément. Une réponse semble malheureusement aujourd'hui se dessiner : à chacun selon ses talents ! Alors qu'elle devrait être : comment doter chacun de talents !

- **Cela interroge les politiques scolaires partout dans le monde**. Que nous montrent les études internationales, quels sont les modèles dominants, que produisent-ils, permettent-ils de répondre aux attentes et aux besoins sociaux considérables dans ce domaine ?

- **Comment s'articulent l'école et le « hors école » ?**

L'Ecole ne peut être un sanctuaire. Elle ne peut être repliée sur elle-même. Elle ne peut tout transmettre. Il s'agit donc, non pas d'opposer le temps scolaire et le temps extra-scolaire mais au contraire de penser leur complémentarité et leur spécificité.

L'Ecole doit définir ce qu'elle sait et doit faire, se voir attribuer des moyens à la hauteur et définir un temps scolaire qui soit riche et divers dans le cadre d'un vrai partenariat et d'une déontologie qui reste à inventer ou à développer : le sport scolaire est un bon exemple.

- **De quels personnels, de quels enseignants avons-nous besoin** pour une école de qualité, pour réduire les inégalités et offrir à tous une chance de se cultiver ?

L'éducation physique et sportive est indispensable !

La régression de l'EPS quasiment partout dans le monde, étudiée par les organismes internationaux, ne doit pas être inéluctable. La preuve n'est plus à faire qu'elle joue un rôle dans la préparation des

jeunes à affronter dans de meilleures conditions le monde d'aujourd'hui et de demain. Lutter contre la sédentarité, contre l'obésité, se confronter à des valeurs de solidarité et d'entraide, s'affronter dans un cadre éthique, respectueux, reconnaître sa propre valeur à la lumière de celle des autres, comprendre la culture physique de notre temps... constituent autant d'arguments pour que cette discipline soit développée dans le cadre d'un plan pour l'élévation du niveau de formation de tous. Il nous faudra étudier, dans notre propre pays et dans les autres, les politiques menées en la matière, les programmes et les cursus proposés, les objectifs mis en perspective.

Cette réflexion, vaste et complexe doit nous amener à identifier concrètement les projets susceptibles de développer l'EPS et les pratiques professionnelles porteuses d'avenir.

C'est en effet dans ses contenus et dans la qualité de son enseignement que l'EPS pourra prouver sa validité et sa pertinence. Nous souhaiterions prouver qu'il y a des choses à apprendre, des comportements à acquérir, des techniques à construire, des modes de pensées à développer, des efforts à produire...

Les grands discours sur la discipline, bien que nécessaires, ne sont pas suffisants pour aborder ces questions. Nous avons besoin, là-aussi, de nous confronter aux expériences quotidiennes, dans notre pays et dans les autres, pour dessiner l'EPS de demain. Les thèmes à visiter correspondent aux enjeux qui sont devant nous :

- **Les finalités de l'EPS doivent-elles être revues ?**
- **Quelle conception des programmes et quels contenus pour une EPS, élément de culture commune ?**
- **Quelle culture commune en EPS ?**
- **L'EPS et la santé des jeunes**
- **Quels sports scolaire et universitaire pour les jeunes ?**
- **Quels espaces de travail pour l'EPS ?**
- **Formation initiale et continue en EPS pour des enseignants qualifiés**
- **Conditions de travail, temps de travail,...**

Les services publics, le rôle de l'état

L'ONU, dans sa résolution,

1. *Invite* les gouvernements, l'Organisation des Nations Unies, ses fonds et programmes, les institutions spécialisées, selon qu'il conviendra, et les institutions s'occupant de sport à :

a) Promouvoir le rôle du sport et de l'éducation physique pour tous lorsqu'ils renforcent leurs programmes et politiques de développement destinés à sensibiliser davantage à la santé, encourager l'esprit de réussite, combler les fossés culturels et inculquer les valeurs collectives ;

b) Considérer le sport et l'éducation physique comme un outil pouvant contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire⁷ et des objectifs plus larges du développement et de la paix ;

c) Œuvrer collectivement afin que le sport et l'éducation physique puissent offrir des possibilités de solidarité et de coopération en vue de favoriser une culture de paix, d'égalité sociale et d'égalité des sexes et de promouvoir le dialogue et l'harmonie ;

d) Reconnaître la contribution du sport et de l'éducation physique au développement économique et social et encourager la construction d'infrastructures sportives et leur restauration ;

e) Promouvoir davantage le sport et l'éducation physique en tant qu'outil de développement de la santé et de l'éducation et de développement social et culturel, sur la base d'une évaluation des besoins effectuée sur le plan local ;

f) Renforcer la coopération et le partenariat entre tous les acteurs, notamment la famille, l'école, les ligues et clubs sportifs, les collectivités locales, les associations sportives de la jeunesse, les décideurs et les secteurs public et privé, afin d'assurer la complémentarité et de mettre le sport et l'éducation physique à la portée de tous ;

g) Veiller à ce que les jeunes talents puissent développer leur potentiel sportif sans risque pour leur intégrité physique et morale ;

Cette invitation de l'ONU à promouvoir le sport et l'éducation physique nécessite des personnels en capacité d'assurer leur mission au plus haut niveau et dans la durée. Leur statut doit leur permettre cela. Ne doit-il pas aujourd'hui évoluer ? Peut-on, par exemple, considérer que l'on peut enseigner de la même manière du début à la fin de la carrière ? Enseignants d'éducation physique, professeurs de sports, éducateurs territoriaux : de quels statuts avons-nous besoin, de quelle mobilité ?

Cet ensemble passe, selon nous, par des services publics de qualité qui aient en charge la formation de personnels de haut niveau.

Nous devons étudier les conditions à réaliser pour répondre à l'ensemble de ces besoins, légitimes pour envisager sérieusement l'avenir. Nous devons aussi voir quelle aide nous pouvons apporter pour permettre aux pays du sud d'avancer dans cette voie.